

Date rédaction	06/2025	Lieu	Mairie de Tourlaville
Rédacteur	AP	Date réunion	25/06/2025

Membres du conseil portuaire			
Prénom et nom	Organisme	Pr	Ex
Membres du conseil portuaire			
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Gatteville-le-Phare (Roubary)			
Mme Christine Léonard	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Noëlle Le Borgne	Suppléante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Fermanville (Ports Lévi et Pignot)			
Mme Nicole Belliot-Delacour	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Nicolas Lemarchand	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Digosville (Le Becquet)			
M. Jean-Pierre Estace	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Martine Coutanceau	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin (Le Becquet)			
Mme Muriel Jozeau-Marigné	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Quentin Lagallarde	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports			
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche			
M. Michel Travers	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Stéphane Lefevre	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean Nicolas Doucet	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poste à pourvoir	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance			
Port du Becquet			
M. Alain Chartier	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Alexandre Hamel	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Gérard Goueslain	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Rodrigue Malo	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port Lévi			
M. Richard Berger	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Serge Boivin	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Port Pignot			
M. Jack Letellier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Jean-Claude Legat	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poste à pourvoir	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Port de Roubary			
M. Jacques Lavenan	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Claude Maunoury	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Rémi La Roque	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres participants			
Prénom et nom	Organisme	Pr	Ex
M. Daniel Denis	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Stéphanie Coupé	Conseillère départementale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer, des ports et des aéroports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le conseil portuaire des ports du Val-de-Saire s'est réuni le 23 mai 2025, à la mairie de Tourlaville, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois remercie les participants pour leur présence. Avant d'inviter M. Leteissier à procéder à l'appel des membres, une minute de silence est observée à la mémoire de M. Philippe Folliot.

M. Leteissier procède à l'appel des membres.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2024

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Projet de modification des arrêts d'autorisation d'occupation temporaire pour les mouillages

M. Leteissier propose qu'à la demande des représentants du port Lévi, tous les arrêtés soient modifiés de manière à supprimer la notion de minimum de perception. Avec la nouvelle rédaction, la redevance serait calculée sur le nombre réel de postes occupés.

M. Gautier précise que la volonté du Département est de percevoir la redevance en fonction de l'occupation réelle et qu'il n'a pas d'intérêt à ponctionner les associations au-delà de la réalité.

Le conseil portuaire émet un avis favorable à l'unanimité.

Port du Becquet

3. Rapport d'activité :

M. Leteissier présente le rapport d'activité 2024 comprenant les travaux réalisés en 2024 et les dépenses correspondantes ainsi que les travaux à réaliser en 2025.

4. Questions diverses

M. Hamel demande si le stationnement des camping-cars est toujours autorisé.

M. Leteissier répond que le stationnement des camping-cars n'est pas interdit mais qu'il n'est pas autorisé sur les emplacements pour véhicules avec remorque. Il précise que la mairie détient le pouvoir de police de stationnement.

M. Hamel demande l'avancement du scellement des échelles.

M. Leteissier répond que l'agence portuaire a reçu tous les produits nécessaires et que le scellement sera réalisé dès que le plan de charge des agents portuaires le permettra.

M. Hamel signale que les plaisanciers constatent un amoncellement de cailloux à l'entrée du port.

M. Leteissier répond que les agents portuaires vont aller constater cet amoncellement.

M. Hamel mentionne la présence de trous dans la digue

M. Leteissier répond que l'agence portuaire a connaissance de l'existence de ces trous et qu'ils sont sous surveillance.

Port Lévi

5. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité 2024 comprenant les travaux réalisés en 2024 et les dépenses correspondantes ainsi que les travaux à réaliser en 2025.

6. Questions diverses

M. Berger demande où en est le dossier de M. René Renault car le bateau entrave la sécurité et est plein d'eau.

M. Leteissier relate la chronologie des faits :

- L'agence portuaire s'est déplacé une première fois chez lui pour le mettre en demeure de régler le problème avec son bateau.
- Depuis cette première visite, M. Renault a déménagé et l'agence ne dispose pas de sa nouvelle adresse.

Il indique que la prochaine étape va consister à sortir le bateau du port du fait de son état et à le déposer dans la zone d'hivernage. Il mentionne qu'il a besoin, pour ce faire, de la remorque des plaisanciers. Une coordination est donc à trouver entre l'association des plaisanciers et l'agence portuaire.

L'association préviendra l'agence portuaire dès qu'ils seront prêts à sortir le bateau.

M. Leteissier insiste sur le fait que la présence de l'autorité portuaire est indispensable lors de la sortie de l'eau du bateau pour attester de son état.

M. Gautier précise que si cette personne ne paye plus sa place de port, il est possible d'enclencher une procédure de déchéance de propriété.

Port Pignot

7. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité 2024 comprenant les travaux réalisés en 2024 et les dépenses correspondantes ainsi que les travaux à réaliser en 2025.

8. Questions diverses

M. Letellier indique que le sable retiré lors de l'opération de curage du port n'a pas été mis très loin du port et qu'en cas de tempête orientée Nord-Est, le sable passera par-dessus le muret et sera de retour dans le bassin.

M. Leteissier répond qu'il est réglementairement obligatoire de laisser les matériaux curés dans les limites du port.

M. Letellier mentionne que la cale est très glissante.

M. Leteissier précise que l'intervention de nettoyage de la cale a été effectuée la semaine dernière mais que le traitement de la cale du port Pignot est problématique car le produit n'a pas beaucoup de temps pour agir avant que l'eau ne remonte.

M. Letellier indique que la coopération entre l'association des usagers et l'agence portuaire pour le changement des échelles et des chaînes mères est appréciable.

M. Letellier va transmettre à l'agence portuaire un nom en remplacement de M. Folliot.

M. Letellier demande s'il est possible de poser un panneau stationnement réservé aux remorques.

Port de Roubary

9. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité 2024 comprenant les travaux réalisés en 2024 et les dépenses correspondantes ainsi que les travaux à réaliser en 2025.

10. Questions diverses

M. La Roque mentionne le problème de formation de trous à la jonction entre la cale et le parking. Cela engendre une stagnation de boue au niveau des annexes.

M. Thierry répond que des opérations de reprise des terre-pleins des ports de Roubary et Lévi est à venir.

M. Le Borgne demande s'il s'agira d'un aménagement ou d'une opération d'entretien.

M. Gautier répond qu'il s'agira uniquement de travaux d'entretien et de maintenance.

Point sur les places disponibles et les listes d'attente

Au port du Becquet, il y a 2 places disponibles.

Au port Lévi, il y a 19 places disponibles.

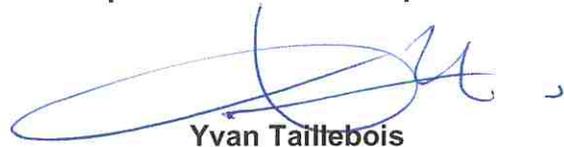
Au port Pignot, il n'y a pas de place disponible mais il n'y a plus de liste d'attente.

Au port de Roubary, il y a 7 places disponibles.

En l'absence d'autres questions, **M. Taillebois** remercie les membres présents et lève la séance.

Saint-Lô le 30 juillet 2025

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois